

cier le grand et magnanime orateur. Ne trouvez donc pas mauvais, mon cher Monsieur Coquillard, que je vous quitte. — Non seulement je ne le trouve pas mauvais, répartit Coquillard, mais je vous y engage, Monsieur Lantara.

Le peintre se hâta de payer la dépense, remercia encore une fois le scribe de sa secourable intervention, lui promit de venir le voir souvent dans la salle des Pas-Perdus, et courut à la Grand-Chambre.

L'audience venait de finir.

Gerbier, entouré de ses nombreux cliens et d'un essaim de jeunes avocats qui le suivaient, comme autrefois les jeunes patriciens suivaient Cicéron au Forum, apparut sur les degrés de la Grand-Chambre.

Lantara se précipita au-devant de lui.

— Mon cher client, dit Gerbier d'une voix pleine de douceur et de mansuétude, et sans donner à l'artiste le temps de parler, je suis heureux de pouvoir vous annoncer que vous avez gagné votre procès. — Ah ! monsieur ! exclama l'artiste hors de lui, que d'actions de grâce j'ai à vous rendre !

— Aucunes, Monsieur, interrompit Gerbier avec une noble simplicité, j'ai fait mon devoir.

LES SCRIBES DE LA SALLE DES PAS-PERDUS.

Au temps du parlement, les scribes, ou écrivains publics, qui décoraient la salle des Pas-Perdus, et qui étaient en quelque sorte incorporés à chaque pilier de cet immense caravan-sérail de la chicane, jouissaient d'une importance judiciaire, qu'ils sont loin d'avoir aujourd'hui. Le ressort du parlement de Paris, qui s'étendait du Rhône à la Loire, et de la Picardie à la Champagne, comprenait à peu près le quart de la France, et les nombreux plaideurs de ces provinces si diverses de mœurs, d'habits et de langage, qui s'abattaient chaque jour en nuées croissantes au tour du Palais-de-Justice de Paris, faisaient de la salle des Pas-Perdus une espèce d'arche de Noé, ou plutôt de tour de Babel où tous les idiômes, tous les dialectes et tous les patois étaient confondus : le bas-breton heurtait l'auvergnat, le provençal le picard, le lyonnais le champenois. C'était un concert perpétuel d'accents étrangers et de litanies incomprises ; c'était un brouhaha infernal, dont les maigres queues de la correctionnelle et de la cour d'assises d'aujourd'hui ne peuvent donner qu'une très-imparfaite idée.

Le principale mérite, et surtout le principal métier des scribes et écrivains de la Grand-Salle étaient de servir de truchement à ces peuplades de plaideurs débarquées le matin à Paris par le coche ou par les voitures publiques. Chaque scribe avait à cet effet sa spécialité (qu'on nous pardonne ce néologisme) et son industrie linguistique était dévouée à telle ou telle province. Celui-ci entendait le languedocien ; celui-là, l'auvergnat ; cet autre l'angevin ; cet autre encore le baragouinage du Vexin normand ou de la Picardie. Ces utiles connaissances faisaient des scribes des hommes nécessaires, précieux à l'avocat et au procureur : ils devenaient le lien qui unissait le plaideur au juriconsulte et au magistrat.

Au reste, ces écrivains étaient pour la plupart des praticiens très-exercés et très-habiles. Outre le système de procédure alors en usage au Parlement, ils possédaient des notions assez étendues en droit public, en droit canonique, en droit coutumier et en droit écrit. Ce corps nombreux des

scribes de la Grand-Salle se recrutait dans les commis de sénéchaussée et de présidiaux de province qui venaient cacher et engloûtir dans les limbes de la capitale des malheurs domestiques ou des discordes de terroir, surtout dans les études de procureur au Parlement ou au Châtelet, dont les clercs pauvres ou relégués dans les fonctions secondaires préféraient une position indépendante aux minces et sordides appointements d'une étude qu'ils ne pouvaient acheter, et de laquelle, en raison de leur âge ou de leurs infirmités, ils ne devaient plus penser à occuper les premières places.

La propriété d'une table contre un pilier était en effet une petite fortune. Les copies de pièces, de requêtes, de minutes, et de jugements confiées par des plaideurs, et quelquefois par des avocats ou des procureurs entre deux audiences, formaient quotidiennement un petit pécule assuré au scribe, et si le titulaire était bien achalandé et qu'il parlât couramment un des idiômes que nous citons tout-à-l'heure, il pouvait aisément, au bout de l'année, gagner de quinze à dix-huit cents livres, somme qui, à une époque où la fièvre du sensualisme et du bien-être matériel était encore tout-à-fait inconnue, devait suffire aux besoins de l'homme honnête et laborieux.

Toutefois, les scribes et écrivains du Palais étaient individuellement et collectivement remarquables par leur discrétion, leur application et leur stricte et exacte probité. Humbles et modestes envers les magistrats, les avocats et les procureurs, mais d'une humilité et d'une modestie qui ne dégénérait pas en servilité, ils avaient conquis l'estime de tous, et la considération dont ils jouissaient également auprès des plaideurs d'une certaine classe n'avait pas peu contribué à rendre leur ministère utile et respectable à la majorité du peuple, qui regardaient alors comme revêtus d'un sacerdoce sublime tous ceux qui étaient attachés de près ou de loin à la Cour du Parlement, si heureusement surnommée par Laroche-Flavin le rempart de la liberté des peuples.

(A continuer.)

BIBLIOGRAPHIE.

LES PAMPHLETS

de

Thomas Carlyle.

LATTER-DAY PAMPHLETS.

- I. The Present Time.—II. Model Prisons.—III. Downing Street.—IV. New Downing Street.—V. Stump-Orator.—VI. Parliaments.—London, Chapman and Hall, 1850.

« Le temps présent, dernier nô de fraternité, flu et héritier de tous les temps passés, de ce qu'ils avaient de bon et de mauvais, père et souche de tous les temps à venir, est toujours une ère nouvelle pour le penseur, et toujours, quelque banal qu'il puisse paraître, il vient à nous avec de nouvelles questions et de nouvelles significations. Le conaître, lui et ce qu'il nous ordonne, est à jamais la somme de toute connaissance. Ce jour nouveau que le ciel nous envoie, lui aussi, ses célestes augures. Au milieu des bruyantes trivialités et des vides re-